

Communiqué de presse – 22/05/08 –

OFFRE EXCLUSIVE PRESSE : 1 NUIT OFFERTE

Pour vous imprégner de cette ambiance, la Direction de Bassilour invite les journalistes engagés dans la rédaction d'un article sur ce thème à passer une nuit dans l'établissement. Cette offre est valable pour une personne hors juillet août, selon disponibilités.

**1^{ER} ECO LABEL EUROPEEN CERTIFIE HOTEL
EN PAYS BASQUE - AQUITAINE
POUR LA FERME DE BASSILOUR**



Au cœur d'une Euro région de 5,6 millions d'habitants, classée zone de performance économique, le Domaine de Bassilour est le 1^{er} hôtel en Aquitaine à obtenir l'Eco label européen services d'hébergement tourisme, décerné à La Ferme de la propriété pour sa formule hôtel 3 étoiles (n° FR/25/2519). Une valeur ajoutée aujourd'hui unique en Pays Basque, initiée en septembre 2007.

Rénovée dans le respect des normes Haute Qualité Environnementale, cette Demeure du XVI^e Siècle acquiert ses lettres de noblesse contemporaines avec la certification écologique européenne. *C'est le seul label officiel européen permettant de valoriser des services plus respectueux de l'environnement tout en garantissant des performances identiques à celles des services analogues. Cette approche multicritères s'applique à chaque étape du cycle de vie de l'activité de service.

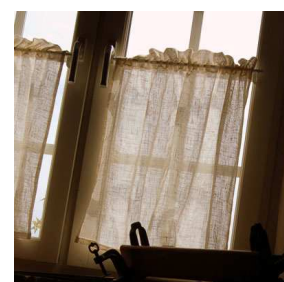
* AFNOR Certification

Obtenir, valoriser et faire vivre la certification : Bassilour investit sur les matériaux nobles et la formation professionnelle de son équipe hôtelière

Installation géothermique pour le chauffage et l'eau chaude, chauffage par le sol avec thermostats pour une chaleur douce et peu gourmande, couverture à la chaux sur les murs intérieurs et extérieurs (utilisation limitée du ciment), isolation en chanvre de la toiture, triple vitrage pour les fenêtres et portes en bois, parking non goudronné pour ne pas imperméabiliser de surface inutilement, plantations adaptées au climat... A Bassilour, de la Ferme à la Conciergerie, les investissements participent d'une démarche écologique globale et active. La première étape concerne la Ferme de Bassilour (8 chambres, 2 suites), « éco labellisée » depuis le 17 avril 2008. Planifiée depuis septembre 2007, la seconde étape porte sur la Maison de maître et la Conciergerie.



Avec une capacité d'accueil de 48 personnes dans un cadre de 15 hectares de verdure, le Domaine de Bassilour bénéficie des soins constants de l'équipe hôtelière sur place (5 personnes). Orchestrée par Charlotte Vachet, propriétaire, sa formation professionnelle aux éco pratiques environnementales s'est portée en priorité sur le traitement et le recyclage des déchets, soutenue par l'expertise Bizi Garbia, centre de tri intercommunal.



Le saviez-vous ?

Le verre est un matériau recyclable indéfiniment et à 100%. 27 bouteilles en plastique = 1 pull polaire. 670 canettes métal = 1 vélo. 1 tonne de briques alimentaires recyclées = 1 économie de 2 tonnes de bois. 1 tonne de papier recyclé = 2,5 tonnes de bois économisées.

Eco pratiques et éducation environnementale orientées clients

L'eco-label, c'est une démarche participative qui concerne aussi les clients. La rénovation des chambres a été gérée dans cet esprit écologique. Du sol au plafond sans oublier le linge de maison, logistique et entretien s'inscrivent dans une démarche HQE, Haute Qualité Environnementale. Ampoules à économie d'énergie, mousseurs régulateurs du débit d'eau installés sur les robinets, adaptation des chasses d'eau, paniers réservés au tri des déchets recyclables, lavage des vitres à l'eau chaude et au vinaigre, produits bio dégradables pour le ménage, alimentation électrique automatique des chambres (coupure dès le départ de la chambre).



Les séjours sensibilisent les clients aux gestes respectueux de l'environnement. Distributeurs de gel douche et savon installés dans les chambres, pour la réduction significative des déchets. Pour les longs séjours les draps et serviettes de bains sont changés une fois par semaine ou plus souvent sur simple demande. Conscients de l'impact de ces gestes simples sur l'environnement, les clients de Bassilour repartent éco - responsables. Une nouvelle formule bientôt opérationnelle : deux vélos électriques leur seront proposés pour visiter la région.

Le saviez-vous ?

Une TV en veille une journée consomme plus d'électricité que lorsque l'on regarde deux films. Les ampoules à économie d'énergie réduisent la consommation électrique de 80%. Notre poubelle est de plus en plus lourde : 250 kg par an et par habitant dans les années 80, elle pèse aujourd'hui près de 460 kg.

Conception bio climatique de cette Demeure du XVI^e siècle

Datant du XVI^{ème} siècle, la conception du bâtiment présente une architecture « environnementale ». La compacité du bâtiment réduit les déperditions thermiques. De forme rectangulaire, le corps de la Ferme de Bassilour est de géométrie compacte et fonctionne comme une boîte hermétique permettant de limiter les besoins de chauffage.

La configuration allongée du bâtiment dans l'axe est-ouest présente une faible surface ouest, exposée aux vents dominants. Cette orientation minimise les apports de chaleur en été. Les ouvertures de la façade sud favorisent les apports de chaleur solaire gratuits en hiver. Le auvent surmontant la porte fenêtre principale protège du rayonnement direct estival.

D'une inertie lourde, la bâtisse construite en pierres massives de 60 cm d'épaisseur permet de réguler la température, de vivre toute l'année dans une ambiance thermique confortable et stable. Cette forte inertie favorise l'accumulation de chaleur solaire pendant la journée et la restitution le soir. Au total, la saison de chauffe est raccourcie.



Vers une rénovation bioclimatique

Au nord sont disposés les espaces de vie autorisant une faible température ambiante (buanderie, local poubelles, sanitaires). Ces espaces « tampons » séparent les pièces de vie de l'extérieur, jouent le rôle de transition et protection thermique. En abaissant l'écart de température intérieur/extérieur, ils réduisent les déperditions de chaleur de 20 à 30%.

A l'étage, l'aménagement est conçu en fonction de l'usage de chaque pièce. Les chambres sont distribuées en périphérie avec apports de lumière naturelle. Le petit salon central, sans contact ni déperdition avec les parois extérieures, conserve une température ambiante agréable. On y séjourne le soir, sans besoin de lumière naturelle.



Saga d'une suédoise en Pays Basque

« Tout a commencé dans mon pays natal, la Suède. Depuis toute petite j'ai entendu mes parents, surtout mon père, me dire : éteins la lumière quand tu quittes ta chambre, ne fais pas la vaisselle sous l'eau qui coule, fermes la fenêtre quand le chauffage est en route. Ne gaspilles pas. »

« Après à l'âge adulte, j'ai vécu une expérience enrichissante dans une petite maison de campagne située sur l'archipel de Stockholm. Il n'y avait pas d'eau courante et je vous assure que quand il faut aller chercher des seaux d'eau au puit, vous ne gaspillez plus ! »

Ecologique convaincue, Charlotte Vachet arrive à Bassilour en 1989. En 2000 avec l'acquisition de la Ferme, elle poursuit sa démarche bien consciente de l'impact de tous nos gestes sur l'environnement. En 2008, ses 19 années d'expérience à la clé lui permettent d'acquérir le 1^{er} Eco label européen en Pays Basque pour la Ferme de Bassilour.

Label 2008 « Châteaux & Hôtels Collection » pour cette étape séjours et séminaires



Inaugurée en 2000, la Ferme de Bassilour est venue étoffer les différentes formules d'hébergement déjà déclinées sur les arpent du Domaine. D'abord la maison de Maître construite en 1870 (4 chambres d'hôtes et 2 appartements), puis la Conciergerie (7 chambres en gîte de luxe). La Ferme de la propriété de 1560 est transformée en hôtel (8 chambres et 2 suites). Labourdine de belle allure, la Ferme a été rénovée dans un souci esthétique, style rustique revisité et mobilier au goût du jour. Les chambres mansardées et douillettes sont toutes différentes, en couleur et tissus écologiques, coton et lin exclusivement.

Label de qualité pour cette Demeure de caractère



A 3 km des plages, entre Biarritz et St Jean-de-Luz, cet ensemble d'hébergement offre un cadre mer et montagne authentique et raffiné. Cours de cuisine et tennis à l'appui. Labellisée par le Guide 2008 « Châteaux & Hôtels Collection », le Domaine de Bassilour est une étape de charme au cœur du Pays Basque, pour les séminaires comme les particuliers (single, couples, familles).

Pour en savoir plus : www.domainedebassilour.com

Contact Presse

- **Charlotte Vachet, Propriétaire du Domaine de Bassilour**
- **Domaine de Bassilour**
Hotel * Séminaires Réceptions & Chambres d'hôtes**
Rue Burruntz
64210 BIDART
Tél. : 05 59 41 90 85
Fax : 05 59 41 87 62
E-mail : bassilour@wanadoo.fr
- **www.domainedebassilour.com**
Réservations : Tél. 05 59 41 90 85
- **Accès :**
A63 sortie Biarritz, direction Technopole Izarbel
Aéroport Biarritz Anglet Bayonne : 4 km
Gare TGV Biarritz : 3 km



A PROPOS DE L'ECO – LABEL EUROPEEN



COMITE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LE LABEL ECOLOGIQUE (CUELE)

L'éco label européen est une certification écologique officielle européenne qui est attribuée à un produit ou à un service par une autorité compétente. Ce **label volontaire** garantit que le produit répond à des critères stricts de performance et de qualité environnementale. Il a été créé par le règlement (CE) n° 1980/2000 du 17 juillet 2000.

L'objectif de cette démarche est double :

- promouvoir la conception, la production, la mise sur le marché et l'utilisation de produits ou services qui ont un impact environnemental réduit tout au long de leur cycle de vie,
- informer et sensibiliser les consommateurs sur l'impact environnemental des produits ou services dont ils font l'acquisition.

L'éco label est attribué à des produits qui remplissent des exigences essentielles en matière d'environnement (qualité de l'air, protection du sol, réduction des déchets, protection de la couche d'ozone...). Les critères du label écologique sont définis par catégories de produits et sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne : <http://eur-lex.europa.eu>

Le produit doit obligatoirement satisfaire tous les critères requis pour pouvoir obtenir le label écologique de l'Union européenne. Les produits concernés par l'éco label européen sont des produits de consommation courante. Actuellement, des critères ont été adoptés pour 25 catégories de produits, dont la literie, les articles chaussants, le bricolage, les services, le jardinage, les appareils domestiques, le nettoyage, les lubrifiants, le matériel électronique, le textile, le papier, etc...

La liste des produits se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.eco-label.com>

<http://www.ecolabels.fr>

Si le produit comporte déjà un label national (« NF Environnement » pour la France, « Der blaue Engel » pour l'Allemagne, « Umweltzeichen » pour l'Autriche...), le label européen figurera à côté de ce dernier. Le label français poursuit les mêmes objectifs que l'éco label européen mais possède un champ de produits éligibles différent. Seuls les peintures et vernis sont visés par les deux labels.

L'éco label européen est géré au niveau européen par le Comité de l'Union européenne, par l'AFNOR Certification au niveau national pour le Label Ecologique (CUELE) et au niveau de chaque Etat membre par les autorités nationales compétentes. En France, il s'agit d'AFNOR Certification.

Les textes de références

Acte	Entrée en vigueur	Transposition dans les États membres	Journal Officiel
Règlement (CE) n° 1980/2000	24.09.2000		JO L 237 du 21.9.2000
Services d'hébergement touristiques	14.04.2003	-	JO 14.04.2003

Pour en savoir plus

- site de l'Union européenne : <http://www.eco-label.com>
 - site du Ministère de l'écologie et du développement durable : <http://www.ecologie.gouv.fr/ecolabels/>
 - liste des organismes compétents dans l'Union européenne : http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/tools/competentbodies_en.htm
 - site de l'AFNOR : <http://www.ecolabels.fr>
 - site de l'Euro Info Centre de Strasbourg : <http://www.alsaceexport.com/images/stories/eic/fiche%20ecolabel.pdf>
-